



CHARTRE DU CAVALIER-VENEUR

ENSEMBLE, DÉFENDONS LES VALEURS ET L'ÉTHIQUE D'UNE VÈNERIE RESPONSABLE

Le cavalier-veneur prend les engagements suivants

J'adopte une attitude respectueuse envers mon cheval : mon cheval de chasse reçoit les soins indispensables : il est vermifugé régulièrement (au minimum deux fois par an) ; il est à jour de vaccinations (grippe obligatoire et tétanos/rhinopneumonie fortement conseillés) ; ses pieds sont régulièrement curés et graissés ; le dentiste et l'ostéopathe passent systématiquement une fois par an. Je constitue une pharmacie de premiers soins. Dès que j'observe une anomalie, je m'adresse à mon vétérinaire.

Mon cheval de chasse est correctement préparé : il fait l'objet d'un entraînement adapté avant de démarrer la saison de chasse ; il est tondu ; sa crinière est faite ; il arrive propre au rendez-vous ; il est ferré (au moins des antérieurs). Je m'assure au préalable qu'il monte dans le van (ou le camion) sans conflit. Pendant le transport, j'adapte ma conduite aux réactions de mon cheval.

Mon cheval est apte à chasser à courre : je veille avant d'aller à la chasse à ce qu'il ne soit pas agressif avec les autres chevaux ; qu'il ne tape pas les chiens ni les personnes. En cas de doute et notamment avec un jeune ou nouveau cheval, j'attache un ruban rouge à la base de sa queue pour en prévenir les autres cavaliers. Je fais en sorte de le mettre face aux chiens pour éviter tout incident.

Mon équipement est adapté : le mors correspond à la bouche du cheval et à ma main ; il est parfaitement ajusté (minimum un pli à la commissure des lèvres) ; tout mon matériel (bride, tapis de selle, selle, sangle, etc.) est propre et adapté à mon cheval.

Si je loue un cheval : je me renseigne auprès du maître d'équipage sur la fiabilité du loueur. Je respecte le cheval de location comme si c'était le mien. Si celui-ci n'est pas en condition ou présente un risque, j'en informe le maître d'équipage.

Pendant la chasse : mon cheval part tranquillement au pas du rendez-vous le temps de s'échauffer ; il ne sort à aucun moment de son train sans mon autorisation. Je monte les côtes au pas, sinon, je veille à ce que mon cheval reprenne son souffle en haut. Je ne double jamais les autres cavaliers brutalement et sans les prévenir ; je privilégie les bas-côtés. Sur le goudron, je ne galope jamais. Sur les terrains profonds, je réduis l'allure. Si mon cheval se blesse, boîte ou déferre, j'arrête immédiatement de chasser.

Au moment de retraiter : je désangle progressivement mon cheval sur le chemin du retour. Je rentre au pas au lieu du rendez-vous. Je déselle, retire la bride et lui mets un licol une fois arrivé au camion. Je suis attentif à ce que mon cheval ne soit pas dans un courant d'air et lui mets rapidement une couverture (en fonction de la température extérieure). Je lui propose de l'eau en veillant à ce qu'il n'en boive pas trop et à ce qu'elle ne soit pas trop froide.

Une fois rentré aux écuries : je vérifie que mon cheval n'ait pas d'atteintes et, au cas où, je fais immédiatement le nécessaire. Je n'hésite pas à faire un cataplasme d'argile sur ses membres pour une meilleure récupération. Je m'assure qu'il ait bien uriné et mangé (au moins son foin). Je le rentre au box propre. Je m'assure qu'il ait de l'eau pour la nuit.

Une fois la saison de chasse terminée : je baisse progressivement l'alimentation pendant trois semaines avant de mettre mon cheval au repos en pâture. Au préalable, j'ai pris soin de le vermifuger, le déferre (au moins des postérieurs) et parer ses pieds. Je lui rends régulièrement visite au pré pour m'assurer qu'il va bien et qu'il ne manque de rien.



Serge Lecomte



SOCIÉTÉ DE VÈNERIE

Pierre de Roualle



Pierre-Yves Pose